

CONSEIL MUNICIPAL du 13 novembre 2025

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance

I) - ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES

I-01) Décision modificative n°2 2025– Budget principal commune de Lillers
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

I-02) Décision modificative n°3 2025– Budget principal commune de Lillers
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

I-03) Reversement d'un don à la Ligue contre le cancer
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

I-04) CABBALR : Adhésion à la centrale d'achat intercommunale
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

I-05) Cadeaux de Noël aux enfants du personnel communal et du CCAS
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

I-06) Département du Pas-de-Calais : Modernisation de l'offre de services offerte en quartiers prioritaires : Acceptation de la subvention
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

I-07) Dispositif des petits-déjeuners dans les écoles maternelles et élémentaires publiques pour l'année scolaire 2025-2026
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

II) JEUNESSE

II-01) Engagement de la commune dans la Convention Territoriale Globale 2
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

II-02) Organisation de stage BAFA et prise en charge de l'avance des frais pour les jeunes
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

II-03) Séjours enfants année 2026
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

II-04) Sollicitation d'une subvention auprès de la CAF du Pas de Calais dans le cadre des Fonds Publics et Territoires.
Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

III) RESSOURCES HUMAINES

III-01) Modifications du tableau des emplois

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

III-02) Complémentaire Santé - Adhésion à la convention de participation santé du Centre de Gestion du Pas-de-Calais - Fixation de la participation de l'Employeur

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV) CULTURE

IV-01) Convention de mise à disposition de la salle le Palace en Résidence à l'association « La Cie Ni Fées Ni Affaires » - Compagnie de Théâtre en amateur.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

V) HABITAT PRIVE

V-01) Acquisition de plein droit d'une parcelle sans maître sis 55 rue Laignel : succession ouverte depuis plus de trente ans

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

VI) DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT

- 19 juin au 24 septembre 2025

Madame Le Maire

C. DUBOIS